

Fléron lance une grande campagne propreté

ENVIRONNEMENT

La commune renforce ses moyens humains et matériels pour nettoyer son territoire.

Fléron, comme d'autres communes, fait face à des problèmes d'incivilité en matière de propreté publique, dans le centre, notamment aux abords des commerces, mais aussi les villages. Rien qu'en 2019, elle ramassait 125 780 kg de déchets, soit l'équivalent de 83 camions-conteneurs sur son territoire, et en 2020 104 920 kg, soit 69 camions-conteneurs! "La commune est confrontée à des

dépôts clandestins hebdomadaires au pied des bulles à verre, des bornes à vêtements, des poubelles publiques... Mais aussi à des déchets sauvages le long des voiries, des déchets ménagers dans les poubelles publiques, ou le non-entretien des trottoirs", détaille l'échevine de l'Environnement Josée Lejeune.

De ce constat, le collège a décidé de mettre un gros coup de propre sur Fléron en mettant en place un nouveau

Plan local de propreté. "On souhaite ainsi améliorer la propreté sur l'ensemble de la commune, l'hypercentre (commerces, écoles...), mais aussi les villages, pour conserver un cadre de vie propre et agréable", commente le bourgmestre Thierry Ancion, qui se dit très sensible à cette problématique.

Une action réalisée dans l'hypercentre mais aussi les villages.

Après avoir nettoyé de fond en comble l'artère commerçante de l'avenue des Martyrs

en septembre, le "nouveau" service Propreté se déploie sur l'ensemble des quatre entités (Retinne, Romsée, Magnée, Fléron), avec des moyens humains renforcés et de nouveaux outils et machines.

Au niveau du matériel, la commune a ainsi fait l'acquisition d'un nouveau "Glutton" (21 122,37 euros), d'une nouvelle "Balayeuse" (215 331,60 euros), et prochainement d'une camionnette électrique (25 000 à 30 000 euros). En moyens humains, ce sont deux personnes supplémentaires aux quatre déjà présentes (184 780,65 euros) qui sillonneront le territoire pour en ramasser les déchets sauvages.

Une affaire de tous

Si la commune investit en moyens financiers et humains, "seuls, on n'y arrivera pas. Si on fait tout ce qu'on peut pour que Fléron soit propre, on compte aussi sur l'aide de chacun (commerçants, citoyens...) pour nettoyer son trottoir et jeter ses déchets aux endroits prévus à cet effet... dans les parcs à conteneurs, les 246 poubelles publiques...", ajoute le bourgmestre, qui est bien conscient qu'il s'agit du fait d'une minorité et que le pollueur vient aussi de communes voisines, pour près de la moitié des incivilités. "Il n'est pas normal qu'en 2021, quelques-uns jettent encore un mégot, un chewing-gum, une canette ou déposent leurs 'encombrants' à l'orée d'un bois ou un terrain vague..."

Aude Quinet

22 boîtes caméras posées aux points noirs

Dans le cadre de ce nouveau Plan local de propreté, la commune a renoncé un dossier dans le cadre de l'appel à projets de la Région wallonne en vue d'acquies des moyens de vidéosurveillance.

Un dossier "accepté" pour un budget de près de 9 000 euros, comme le précise l'échevine Josée Lejeune, qui va permettre à la commune d'acquies 22 boîtes "qui seront posées au niveau des points noirs de la commune, et dans lesquelles vont se déplacer à leur tour quatre caméras", pour repérer les faits d'incivilité.

Par ailleurs, si la cotisation d'Intradel a augmenté cette année, "le collège a décidé de ne pas répercuter celle-ci sur le citoyen". Le collège a aussi intégré une exonération automatique de la partie forfaitaire de la taxe poubelle pour les 1 500 personnes bénéficiant de revenus modestes. Seuls 200 d'entre elles en avaient fait la demande l'année précédente. Enfin, le collège a décidé d'octroyer une prime de 150 euros pour les parents qui feront l'acquisition de langes lavables "pour inciter la population à entrer dans cette démarche de réduction des déchets".

A.Q.



Le collège aux côtés de l'équipe du service Propreté, de la balayeuse et les deux Glutton. © QUINET